

CHARTRE D'EXPLOITATION¹

de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires. Le spectacle chorégraphique entre narration et abstraction » dans le département de la Mayenne

- 1) L'accueil de l'outil se fait dans le cadre d'un projet culturel de territoire en lien avec la programmation d'un spectacle chorégraphique, ou une pratique artistique en danse qui intègre un travail avec un danseur professionnel.
- 2) L'accueil de l'outil implique des temps de médiation organisés par la structure d'accueil et en lien avec les différents partenaires culturels (les réseaux lectures, saisons culturelles, conservatoires, établissements scolaires) auprès des publics concernés par le projet. L'accueil est prévu pour une durée maximum d'un mois en établissement scolaire, deux mois dans un projet de territoire en lien avec une structure culturelle.
- 3) L'accueil de l'outil implique la participation de personnes ressources des structures partenaires à une formation de connaissance des contenus et de préparation à la médiation. Ces personnes ressources peuvent être :
 - les enseignants impliqués dans le projet et les documentalistes pour les établissements scolaires,
 - les professeurs de toutes disciplines pour les conservatoires,
 - les médiateurs pour les saisons culturelles,
 - les bibliothécaires pour les médiathèques,
 - toute autre personne relais impliquée dans le projet.
- 4) Le prêt est gratuit et fera l'objet d'une convention avec Mayenne Culture. La structure d'accueil devra attester que l'outil, d'une valeur déclarée de 1 420 euros, est couvert par son assurance.
- 5) Chaque structure d'accueil devra anticiper la mise en place technique de l'outil qui nécessite un support d'exposition (grilles de 2m sur 1m / 10 panneaux de 70cm par 100cm) ou une accroche sur cimaises.
- 6) Les bibliothèques/médiathèques pourront prendre contact avec la BDM pour l'emprunt d'une valise thématique sur la danse, composée de livres, de CDs et de DVDs.
- 7) La structure d'accueil s'engage à remplir une fiche bilan dont le modèle sera proposé par Mayenne Culture à la suite du projet mené autour et grâce à l'outil pédagogique.

¹ Charte élaborée par un comité départemental constitué de représentants de différentes fonctions potentiellement impliquées dans l'exploitation de l'outil : directeur d'établissement d'enseignement artistique, professeur et danseur intervenants, médiateur culturel, bibliothécaire, enseignant, Mayenne Culture.